

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Agriculture

Compte rendu de la 3^{ème} réunion sur la préparation du programme « **SENEGAL AGRICOLE** »

Le 24 Février 2000, s'est tenu au Ministère de l'Agriculture, la troisième réunion du comité de pilotage chargé de la préparation du programme de développement rural intégré et durable dénommé « **Sénégal Agricole** ».

La réunion, présidée par le Colonel Mbareck DIOP de la Présidence de la République, a réuni les représentants des ministères, des structures administratives et privées membres du comité de pilotage. Ont participé également, à cette réunion, deux professionnels de l'exportation venus de Paris et intéressés par le projet **Sénégal Agricole**. Il s'agit de Mr. Aboubackry LY, P.D.G. de sociétés basées à Paris et au Sénégal, accompagné de son directeur Mr. Robert PROVOST (cf. feuille de présence en annexe).

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, le président de séance a eu à rappeler la vision, les objectifs et les différents volets du projet **Sénégal Agricole** ainsi que la mission du comité de pilotage.

Le compte rendu de la deuxième réunion a été soumis à l'approbation du comité qui l'a adopté.

Les invités Ms. LY et PROVOST ont eu à présenter les projets qu'ils dirigent et à donner quelques orientations utiles pour le **Sénégal Agricole** compte tenu de l'expérience qu'ils ont acquise. La société ASCOPNA que Mr LY a créée et qui met au point des procédés de conservation et de transformation des fruits et légumes offre une opportunité de collaboration avec le Centre d'Excellence Agricole (EXA) prévu dans le **Sénégal Agricole**. Les premières applications des procédés mis au point, ont porté sur le haricot dont la durée limite de

- souligner les politiques de décentralisation dans le sous chapitre contexte,
- faire la caractérisation de la population en donnant les % de jeunes et de femmes qui sont les principaux bénéficiaires du projet,
- décrire le milieu physique dans le sous chapitre contexte.

Pour ce qui est du chapitre « Objectifs et résultats attendus », il est suggéré d'essayer de lier les objectifs avec les résultats attendus et les activités.

Le secrétariat exécutif a pris acte des différentes remarques de forme et de fond et tâchera d'en tenir compte dans la finalisation du draft du document de projet.

La partie suivante de la réunion a consisté à l'examen des sites devant abriter les 5 agropôles et les 20 AGEPPA prévus dans le projet **Sénégal Agricole**.

Les critères retenus pour choisir les sites d'implantation des agropôles sont :

- 1. disponibilité de l'eau,
- 2. conditions agroclimatiques,
- 3. situation politique, *environnement pour-économ-favorable*
- 4. conditions géostratégiques,
- 5. disponibilité foncière.

Ainsi, sur la base de ces critères, les sites retenus pour les agropôles sont:

1. Missirah dans la région de Tambacounda, *identifiés*
2. Zones ^{non} inondables du département de Matam, région de Saint-Louis, *Départ de Tambacounda*
3. Koulountou et Anambé dans la région de Kolda, *Départ de Kolda*
4. Zone du lac de Guiers entre Syer et Mbane dans le Ferlo, région de Saint-Louis, *Départ de Fatick*
5. Affigname ou Guidel ou Baïla dans la région de Ziguinchor, *Départ de Ziguinchor*

Pour ce qui est des AGEPPA, les critères de choix sont:

- absence d'agropôles dans le département,
- présence d'infrastructures de production laissées par un projet achevé,
- présence de grands producteurs,
- disponibilité de l'eau.

Présence de centres de recherche

identifiés

Dans chaque région, 2 localités ont été choisies pour abriter 2 AGEPPA. Il s'agit de :

1. Sébikhotane et Sangalkam dans le département de Rufisque, région de Dakar,
2. Keur Matar et Kirène respectivement dans les départements de Thiès et Mbour, région de Thiès,
3. Toubacouta et Sokone, Diakhao et Niakhar dans les départements respectifs de Foundiougne et Fatick, région de Fatick,
4. Rossbéthio et Boundoum, Ndioum et Ile à Morphile respectivement dans les départements de Dagana et Podor, région de Saint-Louis,
5. Doli dans le département de Linguère, Fass Boye, Loumpoul et Potou dans le département de Kébémér, région de Louga,
6. Rive du Fleuve et Saraya dans les départements respectifs de Bakel et Kédougou, région de Tambacounda,
7. Les colliers de Kalounayes dans le département de Bignona et un site à déterminer dans le département d'Oussouye, région de Ziguinchor,
8. Deux sites à identifier dans les départements de Bambey et Diourbel, région de Diourbel,
9. Deux sites à identifier dans les départements de Kaffrine et Nioro, région de Kaolack,
10. Deux sites à identifier dans les départements de Sédhiou et Kolda, région de Kolda.

L'Association des Présidents des Communautés Rurales, les Présidents des Conseillers Régionaux, l'ASDEC (Association pour le Développement de la Casamance), le Patronat et la Cellule d'Appui aux Elus Locaux seront informés des sites retenus pour abriter le projet **Sénégal Agricole**.

associés au comité de pilotage

Le Président du comité de pilotage a fait part des contacts qu'il a entrepris. En effet, le Colonel DIOP et Moussa SECK de ENDA/SYSPRO ont eu à rencontrer Mr. TABSOBA de la FAO. Des correspondances ont été envoyées à l'ambassadeur du Canada au Sénégal. Des contacts avec d'autres Bailleurs telles que la Banque Mondiale et la BID sont envisagées.

La prochaine réunion est prévue le Mardi 7 Mars à 9H 30 et le secrétariat devra faire parvenir aux membres du comité de pilotage, le draft du document de projet, au plus tard le Vendredi 3 Mars 2000.

Le président du comité de pilotage

Colonel Mbarick DIOP

Présidence de la République

Le rapporteur

M^{elle}. Aïfa Fatimata NDOYE

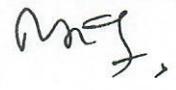
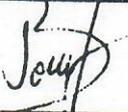
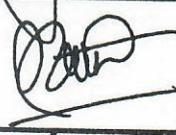
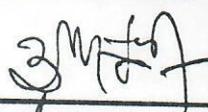
Unité de Politique Agricole -UPA-

Dakar, le 29 Février 2000

FEUILLE DE PRESENCE

REUNION SUR LA PREPARATION DU PROGRAMME DE
DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE ET DURABLE DENOMME LE
« **SENEGAL AGRICOLE** »

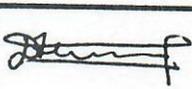
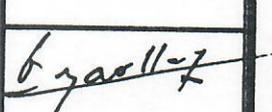
JEUDI 24 FEVRIER 2000

Prénoms	Nom	Organe	Téléphone	E-Mail	Emargement	
Colonel	Mbareck	DUP	PRESIDENCE	823 7010	mbareck@hotmaill-62	
Moussa	FEUK	SUPPRO/EN-DA	821 05 72	suppro@ender-52		
ABOU BACRY	LY	PDG META-CONCEPT	00-331-4035	59679 balmeta@meta-concept.com		
ROGER	PROVOST	ASCOPIVA	003314035	2673		
BOUBACAR	SANOKO	PRP Agriculture DAKAR	832 03 69			
OMHAR	DIOKHANE	CT/MEL	823.6359	mel@ct-mel-32		
D ^e Mame	Cor	MS	823.31 43	car.pnds@sn-telecom		
ISSA	BALOE	Missions des collectivités locales 821 03 94/86	821 03 86 821 03 94			
Aboubakry	KAME	DOPM	8216578			
Moussa	MBAYE	DIREL	823 43 99	ibaniang@m.arc.sn		
Amadou	LOUYE	ITA/IKST	832.0070			
Abdul	Aziz	UPA/DA	8236216	upa.dars@sn-telecom.net		

FEUILLE DE PRESENCE

REUNION SUR LA PREPARATION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE ET DURABLE DENOMME LE « SENEGAL AGRICOLE »

JEUDI 24 FEVRIER 2000

Prénoms	Nom	Organe	Téléphone	E-Mail	Emargement
Ilachima	DABO	DE / METU	821.15.42	-	
Ousman	KE	BPCP - MFASSA	8236919		
Alicoune	DIENG	DH / MA	822-21-58		
Yougo	Diallo	C.N.-I.-H	8340435		
Mamadou	Moustapha BA	DC / EF / MEF	822-54-56	baquier@hotm.il.com	
Mamadou	MBAYE	ISRA / Mectin général.	832 26 20	m.mbaye@ univ. sn	
Sheikh	Tlioune Tlioune	DE / ECES	832 05 65		
Ababacar	Adao	MH	8232251 8235604		
Fatou	kiné LÔ Planchon	Centre de Suivi Ecologique (CSE)	825.80.66/ 67	planchon @ univ. sn	
Latsoubé	FALL	Director Agricultur	8225496		
Doudou	pril yadi	chargé de Programme APCR	821 40 02	apcr@yahoo .com	
Nicolas	VENN	PPE D	825.69.60	mvenn@pocaird .sn	